



Forum des Jeunes Professionnels sur le Patrimoine Mondial 2023

Royaume d'Arabie Saoudite, 3-12 septembre 2023

Regardez vers l'avenir : Les 50 prochaines années pour la protection du patrimoine naturel et culturel

Déclaration des jeunes

Date: 10 septembre 2023

Lieu: Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite

Nous, les participants au Forum des Jeunes Professionnels du patrimoine mondial de l'UNESCO 2023, souhaitons adresser nos sincères remerciements au Président de la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial et au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO pour l'organisation de ce Forum. En outre, nous sommes reconnaissants au ministère de la Culture, à la Commission saoudienne du patrimoine et au Comité national pour l'éducation, la culture et la science du Royaume d'Arabie saoudite d'avoir accueilli le Forum. Nous remercions également l'organisation non gouvernementale Diadrasis pour son soutien, ainsi que les groupes d'experts et de facilitateurs pour leurs points de vue enrichissants et leur mentorat. Avec eux, nous avons examiné les vecteurs pertinents du patrimoine mondial, notamment le changement climatique, le tourisme durable, l'évolution numérique, ainsi que la diversité et la représentation du patrimoine mondial. Nous avons bénéficié de l'expérience locale du patrimoine diversifié du pays hôte et avons acquis des compétences et une expertise précieuses pour soutenir les 50 prochaines années de protection du patrimoine naturel et culturel.

Avant tout, nous appelons les États parties à traiter les effets du changement climatique sur le patrimoine culturel et naturel par le biais d'une approche multidisciplinaire. Nous soulignons l'importance de l'identification et de l'engagement de parties prenantes diverses et multiples.

Avec les impacts mondiaux pressants du changement climatique, nous exhortons les États parties à travailler sur la préparation internationale à travers l'évaluation des risques, la réponse d'urgence réactive, et la récupération et la conservation post-catastrophe, résultant en des politiques efficaces liées aux risques et des procédures d'atténuation.

Reconnaissant que les communautés sont les gardiennes et les responsables du patrimoine, nous demandons instamment aux États parties de combler le fossé entre les communautés locales et les experts du patrimoine en créant des plateformes, des cadres et des initiatives de renforcement des capacités qui valorisent les connaissances inhérentes aux communautés et garantissent une participation égale au processus de prise de décision. Nous encourageons en outre les États parties à trouver des moyens créatifs de mobiliser la société pour qu'elle réagisse collectivement aux scénarios de crise climatique avant et après la catastrophe.











Comprenant les impacts à long terme et en évolution rapide du tourisme sur le patrimoine, nous recommandons aux États parties d'assurer l'étude et le suivi neutres et durables de ces effets sur les communautés, et d'établir une communication active avec elles, afin de développer conjointement des approches et des stratégies de tourisme durable adaptées au contexte.

Reconnaissant le fait que le patrimoine matériel et vivant est vulnérable aux influences extérieures, nous demandons instamment aux décideurs de veiller à ce que les traditions des communautés et leur relation avec leur environnement soient protégées.

Conscients des effets négatifs du surtourisme sur les destinations patrimoniales, nous invitons les États parties à transformer leurs stratégies touristiques nationales en passant d'une approche quantitative à une approche qualitative axée sur les moyens de subsistance et les économies locales, en promouvant l'artisanat et les entreprises locales. Nous invitons également les États parties à développer et à soutenir des initiatives et des formations sur les mécanismes du tourisme durable, qui auront un impact direct sur les futures carrières dans ce domaine et contribueront au produit intérieur brut national.

Comprenant que l'authenticité joue un rôle clé dans la préservation du patrimoine et constitue le cœur de la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial, nous demandons instamment aux États parties de conserver des modes d'expression uniques et d'élaborer des politiques et des procédures efficaces qui garantissent la participation active de toutes les parties prenantes et s'orientent vers un tourisme régénérateur.

Les technologies numériques doivent être considérées comme des outils complémentaires pour étudier et promouvoir le patrimoine culturel et naturel plutôt que comme un but ultime en soi. Nous invitons les États parties à réfléchir aux meilleures façons dont les technologies numériques innovantes peuvent contribuer à la gestion, au renforcement des capacités et à la documentation des sites du patrimoine. Nous conseillons de considérer ces outils comme un moyen d'impliquer les jeunes générations et les groupes ayant des capacités différentes, et d'atteindre un public international plus large. Ces plateformes pourraient également servir à la collaboration internationale des scientifiques, des chercheurs et des professionnels du patrimoine, grâce à une meilleure accessibilité. Nous appelons les États parties à garantir l'utilisation éthique et sécurisée des données, et à promouvoir les logiciels et les plateformes en libre accès. Cependant, nous suggérons qu'ils restent conscients des risques liés à l'utilisation des technologies numériques en évolution rapide, y compris l'utilisation malveillante des données, les failles de sécurité, l'exclusion de certains groupes et la négligence des attributs physiques du patrimoine.

En outre, reconnaissant le potentiel des réseaux sociaux, nous recommandons vivement aux autorités concernées des États parties de tirer parti de tous les outils numériques et d'utiliser les communautés de réseaux sociaux existantes pour promouvoir le patrimoine avec une approche holistique.

Nous appelons tous les États parties à intensifier leurs efforts pour apporter plus de diversité dans l'inscription des sites du patrimoine mondial, à travers l'exploration continue des opportunités pour les régions et les catégories de patrimoine sous-représentées. Les Etats parties doivent impliquer les communautés locales et s'assurer de l'inclusion des connaissances traditionnelles et indigènes dans le processus d'inscription.

Enfin, nous demandons aux États parties d'inclure les jeunes générations et de faire entendre leur voix dans les discussions sur le patrimoine culturel et naturel. La perspective et les nouvelles











approches des jeunes professionnels sont indispensables à la planification et à la gestion modernes du patrimoine, ainsi qu'à la navigation dans un monde où la technologie évolue. Les États parties doivent donc apporter un soutien supplémentaire aux jeunes passionnés par leur patrimoine, sa promotion et sa protection. Nous conseillons aux États parties de réaffirmer leurs efforts au mieux de leurs capacités et de fournir aux jeunes les programmes, les plateformes et les ressources nécessaires pour mieux gérer le patrimoine à l'avenir.

Nous reconnaissons notre rôle en tant que futurs décideurs en matière de patrimoine et, alors que nous continuons à célébrer le 50e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, nous sommes prêts à prendre le relais pour protéger notre patrimoine naturel et culturel commun pour les 50 prochaines années et au-delà!



